

FORMATION MOTO 7 H

Formation obligatoire de 7h, dès 2 ans de permis B permettant de conduire une moto 125 ou de catégorie L5e :

Le conducteur est dispensé de la formation de 7h lorsqu'il détient son permis B et qu'il justifie en plus d'une assurance pour un 2 roues au cours entre 2006 et 2011.



7H 350€

Forfait Moto comprenant :

- Frais d'inscription
- 2 heures de formation théorique
- 2 heures de pratique hors circulation
- 3 heures de pratique en circulation
- Attestation de formation

Un équipement réglementaire (casque et gants homologués, chaussures, blouson et pantalon adaptés) est requis pour passer l'évaluation de la catégorie A.

SANS ÉQUIPEMENT LA FORMATION NE POURRAIT AVOIR LIEU.

•Module théorique (deux heures)

- d'analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules ;
- d'appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules, par exemple :
 - conduire sous la pluie ; - circuler de nuit ; - anticiper et détecter les dangers ;
 - de savoir se rendre détectable ; - d'être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale, chaussures montantes) ;
 - d'être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues et trois-roues ;
- connaître les risques concernant l'adhérence : goudron, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons... ;
- connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse.

•Module hors circulation (deux heures)

- découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage) ; - démarrer et s'arrêter : - position de conduite ; - équilibre et répartition du poids du corps ; - monter et rétrograder les vitesses (le cas échéant) ; - savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière) ; - appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement ; - tourner, en inclinant le véhicule (le cas échéant) - importance du regard ; - tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule : - avec et sans passager ; - en ligne droite et en virage.

•Module en circulation (trois heures) Cette partie en circulation se fera en et hors agglomération.

- rechercher les indices utiles ; - adapter sa vitesse aux situations - respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales ;
- choisir la voie de circulation ; - se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules, connaître et prendre en compte les spécificités des véhicules lourds (angles morts) ; - franchir les différents types d'intersections et y changer de direction ;
- dépasser en sécurité (phénomène d'aspiration - accélération d'une motocyclette et d'un véhicule de la catégorie L5e) ;

TARIF À L'UNITÉ OU HORS FORFAIT :

- Frais d'inscription	170 €	- Forfait code collectif (6 mois)	360 €
- Kit pédagogique	75 €	- Heure de théorie	45 €
- Livre de code	15 €	- Heure de conduite hors circulation	70 €
- Pack web (illimité 3 mois)	50 €	- Heure de conduite en circulation	70 €
		- Attestation de formation (perte)	25 €



Tarif valable jusqu'au 31 juillet 2025

ECSR Saint-Pierre - École de Conduite et de Sécurité Routière
Centre de Sensibilisation à la Sécurité Routière

Formations auto, moto, 125, BSR, remorque et Sécurité Routière

ecsrsp@ecsr77.fr - RCS Melun 789 872 629 - Code NAF : 85.53Z - Agréments n° E12077 1891 0 et n° R13 077 UU24 U

